

## 2. Prix « Biodiversité en milieu urbanisé » : Condette (62)

### Restauration du marais de Condette



©Mairie de Condette

Localisé dans l'arrière pays littoral, le marais de Condette témoigne de la présence d'un ancien estuaire. Ce marais a progressivement été abandonné et étouffé par des boisements intempestifs. Pourtant, ce milieu abrite une très grande diversité floristique et faunistique, comprenant ainsi des communautés végétales remarquables dont plusieurs sont protégées au niveau régional. L'ensemble a été classé comme « milieu naturel remarquable à protéger à terme » dans le schéma régional des milieux et des paysages naturels.

Soucieuse à la fois de son attractivité, de la qualité du cadre de vie et du paysage offert aux habitants et visiteurs, la ville de Condette s'est lancée dans une opération de grande ampleur de restauration et de préservation de son marais.

Elle s'est traduite :

- ✓ par une maîtrise foncière avec l'acquisition de terrains et leur classement en espace naturel au Plan local d'urbanisme (PLU),
- ✓ par une restauration progressive des espaces humides par nettoyage, curage et aménagements.

A cela se rajoute une mise en valeur paysagère du site avec une ouverture sur un château néo-gothique.



©Mairie de Condette